



C.T.L. Les représentants Cgt s'adressent au DDFIP

----- Message original -----

CTL du 16/01/2014

Thu, 09 Jan 2014 13:14:22 +0100

cgt.ddfip74 <cgt.ddfip74@dgfip.finances.gouv.fr>

DDFiP de Haute-Savoie - Pôle pilotage et ressources

<ddfip74.pilotageressources@dgfip.finances.gouv.fr>

Bonjour,

En premier lieu, l'ensemble des Représentants du Personnel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 74 se joigne à moi afin de souhaiter à l'ensemble des équipes directionnels et plus particulièrement à celle du Pôle Pilotage et Ressources, une bonne année 2014.

En second lieu, en application de l'article 9 du règlement, les représentants titulaires du personnel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 74 vous demande d'inscrire à l'ordre du jour du CTL du 16 janvier 2014, l'état des lieux des sites et des services en difficulté dans le Département (sous-effectif chronique, arrêt maladie, ...).

Ce point ne saurait être évoqué en "questions diverses", compte tenu des attentes des agents et de son importance dans le contexte actuel.

En effet, les représentants titulaires du personnel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 74 ont d'ores et déjà référencé un certain nombre de sites et de services en grande voire très grande difficulté (liste non exhaustive): Trésorerie de TANINGES, Trésorerie d'ANNECY MUNICIPALE, Trésorerie de Cruseilles, SIE-SIP de SEYNOD, SIE de BONNEVILLE, Service Ressources Humaines à la DDFIP74, site d'ANNEMASSE, CDIF ANNECY.

Quels plans d'actions envisagent la Direction en réponse aux situations connues et méconnues ?

Au demeurant, si ce point ne devait pas être évoqué dans toute sa latitude au prochain CTL du 16 janvier 2014, compte tenu des conditions de travail dans les services et dans le but de permettre aux agents "*de retrouver l'espoir et la confiance*" en la D.F.F.I.P. au cours de cette année 2014, les représentants du Personnel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 74 vous demande en application de l'article 9 du règlement intérieur du Comité Technique local de la DDFiP de Haute Savoie, d'inscrire à l'ordre du jour du prochain CTL le point sur l'état des lieux des sites et des services en difficulté dans le Département.

Nous demandons également que soit inscrit en questions diverses, le point portant sur le bilan de recrutement des emplois PACTE dans notre Direction depuis la mise en oeuvre de la circulaire du 14 septembre 2005 dans notre Département. Cette demande porte non seulement sur l'aspect quantitatif (nombre de recrutements, sites concernés) mais également sur un aspect qualitatif (difficultés rencontrées, modalités du suivi de ces agents dans le temps ..).

En troisième lieu, les représentants titulaires du personnel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 74 demande que la situation de l'accueil du public sur les sites de la DDFIP74 soit abordée lors du CTL du 16 janvier 2014 : ne sommes nous pas à un point de rupture ? dans un souci de protection des personnels, ne doit-on pas limiter la réception et le téléphone à deux ou trois demi-journées par semaine ?

En dernier lieu, les représentants titulaires du personnel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 74 demande que la situation des locaux syndicaux soit abordée lors du CTL du 16 janvier 2014 : salles, téléphones et postes informatiques ?

Je vous en remercie par avance.

cordialement

Serge VINCLAIRE tel : 04.50.25.29.24
Représentant titulaire du Persor
CGT FINANCES PUBLIQUES 74
s'exprimant au nom des élus de la
FINANCES PUBLIQUES 74